Vous vivez une situation familiale conflictuelle

en lien avec l'entrée en dépendance?

La médiation familiale pour les personnes âgées et leurs aidants peut vous aider.



Pourquoi l'association CLIC et ses partenaires s'engagent sur ce projet de médiation?

Les conflits intra familiaux sont nombreux dans un contexte de vieillissement :

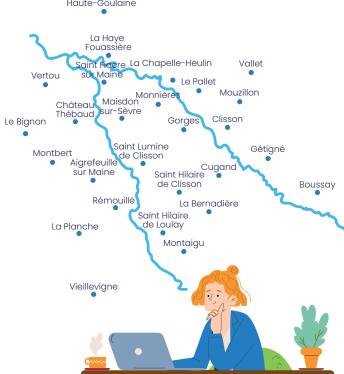
Une enquête du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des conditions de vie révèle que 42 % des aidants vivent une situation conflictuelle soit avec la personne aidée, soit avec les autres aidants, soit les deux.

L'association CLIC souhaite pouvoir répondre à un besoin identifié sur le territoire de façon novatrice pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de leur entourage en facilitant le dialogue.

Mon épouse va entrer en EHPAD.
Nous ne pourrons pas tout payer.
Ça crée des tensions avec nos enfants.
Comment faire ?

Auguste 89 ans

Territoire d'intervention



Coordonnées



clicvalleedeclisson.fr



07 50 56 75 64

Permanence téléphonique

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15.

Rendez-vous de médiation

Du mardi au vendredi (Flexibilité des horaires).





Notre mère est malade et notre père s'épuise à s'occuper d'elle. Mais, elle ne veut pas entendre parler d'EHPAD. On a eu besoin d'aide pour en parler en famille.

Martine 65 ans

Pourquoi faire appel à la médiation ?

- Organisation du soutien à domicile
- Tensions préexistantes au sein de la famille, rendant les relations compliquées
- Mise en place d'une mesure de protection juridique
- Obligation alimentaire
- Entrée en EHPAD
- Succession
- > Ces situations concernent de nombreuses personnes chaque année.
- La médiation peut être un réel soutien pour vous aider à renouer le dialogue.

La médiation familiale

C'est un professionnel diplomé d'État soumis à 4 principes déontologiques :

- La neutralité
- L'impartialité
- L'Indépendance
- La confidentialité
- > Un médiateur est sans pouvoir de décision.

Nos parents vieillissent et ont besoin d'aide. On n'arrive pas à se mettre d'accord avec mes frères et sœurs.

Chantal 70 ans

Les objectifs de la médiation

- Renouer le dialogue au sein de la famille
- Apaiser les conflits
- Permettre à chacun de s'exprimer en toute sécurité
- Prévenir les risques d'épuisement des aidants
- Chercher ensemble des solutions concrètes d'organisation

Les étapes de la médiation

 Un rendez-vous d'information individuel ou collectif

sans engagement pour chaque membre de la famille pour comprendre la médiation familiale et connaitre précisément le cadre d'intervention

TARIF DE LA SÉANCE 15 € / PERSONNE

 Séance de médiation familiale dans un lieu neutre ou au domicile Les séances durent d'Ih30 à 2h.

TARIF DE LA SÉANCE: 40 €* /PERSONNE

Chaque membre peut stopper le processus de médiation quand il le souhaite.

